

Séance en date du 27 mars 2026

Date de la convocation : 20/03/2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part au vote : 14

Présents : FORESTIER Daniel, REINHART Thierry, DUMONT Anne-Charlène, FOURNIER Laurent, FONLUPT Evelyne, POUTIGNAT Maryse, MERLE Olivier, COLLIN Fabien, COLOMBAI Claire, TERME Christine, ROYON Nathalie, BOUCHE Antoine, BERMOND Théo, GIRARD Lucas.

Absente excusée : TARRIT Christiane

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint

Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la dernière séance.

En l'absence de remarques particulières, le procès-verbal du 20/03/2026 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour :

- Vote du CFU
- Indemnités de fonctions du Maire et des adjoints
- Désignations des délégués à divers organismes : TE63, Parc Livradois Forez, Communes Forestières, CNAS
- Participation Mission locale 2026
- Adhésion au CLIC
- Création des commissions
- Délégation d'attribution du conseil municipal au Maire : acceptation des indemnités de sinistre

Secrétaire de séance : Claire COLOMBAI

N°1 : Vote du CFU.....	2
N°2 : Budget assainissement : Affectation des résultats après approbation du compte financier unique 2025	4
N° 3 : Budget Eau : Affectation des résultats après approbation du compte financier unique 2025	4
N° 4 : Budget Général : Affectation des résultats après approbation du compte financier unique 2025	4
N° 5 : Indemnité de fonction du Maire et des Adjoints.....	4
N° 6 : Désignation de délégués au sein du Secteur Intercommunal d'Energie d'Ambert	5
N° 7 : Délégué du Parc Naturel Régional Livradois-Forez.....	6
N° 8 : Désignation de délégués à l'association des communes forestières	6
N° 9 : Désignation de délégués au CNAS.....	6
N° 10 : Référents forestiers	7
N° 11 : Participation 2026 à la Mission Locale	7
N° 12 : Adhésion CLIC 2026	7

N° 13 : Compétence du maire relative à l'acceptation des indemnités de sinistres	7
N° 14 : Constitution des commissions communales.....	8
Divers :	8

N°1 : Vote du CFU

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de REINHART Thierry délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Monsieur FORESTIER Daniel, Maire, après s'être fait présenter le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCT		INVT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent

GENERAL

Résultats reportés		210 837.11	89 517.03		89 517.03	210 837.11
Opérations de l'exercice	370 827.73	459 641.58	201 592.96	271 873.23	572 420.69	731 514.81
TOTAUX	370 827.73	670 478.69	291 109.99	271 873.23	661 937.72	942 351.92
Résultats de clôture		299 650.96	19 236.76			280 414.20
Restes à réaliser			64 142.00	65 330.00	64 142.00	65 330.00
TOTAUX CUMULES	370 827.73	670 478.69	355 251.99	337 203.23	726 079.72	1 007 681.92
RESULTATS DEFINITIFS		299 650.96	18 048.76			281 602.20

EAU

Résultats reportés		0.00		30 640.70		30 640.70
Opérations de l'exercice	55 808.93	60 040.47	134 539.88	126 923.89	190 348.81	186 964.36
TOTAUX	55 808.93	60 040.47	134 539.88	157 564.59	190 348.81	217 605.06
Résultats de clôture		4 231.54		23 024.71		27 256.25
Restes à réaliser			4 232.00	87 234.00	4 232.00	87 234.00
TOTAUX CUMULES	55 808.93	60 040.47	138 771.88	244 798.59	194 580.81	304 839.06
RESULTATS DEFINITIFS		4 231.54		106 026.71		110 258.25

ASST

Résultats reportés		4 069.77		112 986.53		117 056.30
Opérations de l'exercice	43 289.17	41 432.60	25 421.50	24 259.49	68 710.67	65 692.09
TOTAUX	43 289.17	45 502.37	25 421.50	137 246.02	68 710.67	182 748.39
Résultats de clôture		2 213.20		111 824.52		114 037.72
Restes à réaliser			38 485.00	0.00	38 485.00	0.00
TOTAUX CUMULES	43 289.17	45 502.37	63 906.50	137 246.02	107 195.67	182 748.39
RESULTATS DEFINITIFS		2 213.20		73 339.52		75 552.72

2/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec des indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

N°2 : Budget assainissement : Affectation des résultats après approbation du compte financier unique 2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2025 ce jour, le 27 mars 2026,

Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de 2025

Constatant que le compte financier unique présente un excédent de fonctionnement de 2 213,20 €.

Constatant qu'il n'y a pas de besoin de financement pour l'investissement.

Décide le report à nouveau de :

2 213,20 € au compte de fonctionnement 002

N° 3 : Budget Eau : Affectation des résultats après approbation du compte financier unique 2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2025 ce jour, le 27 mars 2026,

Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de 2025,

Constatant que le compte financier unique présente un excédent de fonctionnement de 4 231,54 €,

Constatant qu'il n'y a pas de besoin de financement pour l'investissement.

Décide le report à nouveau de :

4 231,54 € au compte de fonctionnement 002

N° 4 : Budget Général : Affectation des résultats après approbation du compte financier unique 2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2025 ce jour, le 27 mars 2026,

Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de 2025,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 299 650,96 €,

Constatant qu'il y a un besoin de financement pour l'investissement de 18 048,76€

Décide d'affecter le résultat comme suit :

18 048,76 € au compte d'investissement 1068

Décide le report à nouveau de :

281 602,20 € au compte de fonctionnement 002

N° 5 : Indemnité de fonction du Maire et des Adjointes

Monsieur le Maire explique que pour une commune de moins de 1000 habitants, cette dernière est tenue de verser à leur premier magistrat l'indemnité maximale prévue par la loi pour la strate démographique à laquelle appartient la commune. Toutefois, le maire peut, seul, expressément demander que son indemnité

soit moindre. Il revient alors au conseil municipal de voter un montant inférieur à celui fixé par la loi.

Monsieur le maire souhaite recevoir seulement 42,3 % de l'indice brut terminal.

Concernant les adjoints il est nécessaire de prendre une délibération fixant le niveau des indemnités.

Madame FONLUPT Evelyne ne souhaite pas recevoir d'indemnité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 13 voix pour et 1 voix contre décide :

- **Que l'indemnité du maire, Daniel FORESTIER, soit égale à 42,3% de l'indice brut terminal de la fonction publique**
- **Que l'indemnité des adjoints soit fixée à :**
- **11,77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à Monsieur Thierry REINHART, 1^{er} adjoint**
- **10,77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à Madame Anne-Charlène DUMONT, 2^{ème} adjointe**
- **10,77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à Monsieur Laurent FOURNIER, 3^{ème} adjoint**
- **0 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à Madame Evelyne FONLUPT**

La délibération prend effet dès l'installation du maire et des adjoints soit le 20 mars 2026 conformément au procès-verbal transmis à la sous-préfecture et au receveur municipal.

N° 6 : Désignation de délégués au sein du Secteur Intercommunal d'Energie d'Ambert

Vu les élections municipales en date du 15 et 22 mars 2026,

Considérant que la commune est adhérente à Territoire d'Energie Puy-De-Dôme (TE63), à minima pour la compétence obligatoire,

Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des statuts du syndicat, la commune doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au secteur Intercommunal d'Energie d'AMBERT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède à l'élection, de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui représenteront la commune au Secteur Intercommunal d'Energie d'Ambert.

Après avoir pris acte des candidatures et les élections opérées :

A été élu délégué titulaire au Secteur Intercommunal d'Energie : Monsieur FORESTIER Daniel

A été élue déléguée suppléante au Secteur intercommunal d'Energie : Madame FONLUPT Evelyne.

N° 7 : Délégué du Parc Naturel Régional Livradois-Forez

Monsieur Le Maire rappelle que la commune doit être représentée au sein du Parc Naturel Régional Livradois-Forez (syndicat mixte) conformément aux statuts.

Suite au renouvellement général des conseillers municipaux, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un délégué titulaire au sein du comité syndical du Parc.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime désigne :

- délégué titulaire : Monsieur Théo BERMOND

N° 8 : Désignation de délégués à l'association des communes forestières

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre de l'association des communes forestières qui nous demande de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter notre collectivité.

Le Conseil Municipal unanime désigne :

Délégué Titulaire : Monsieur BOUCHE Antoine

Délégué suppléant : Monsieur GIRARD Lucas

N° 9 : Désignation de délégués au CNAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de renouveler les délégués au Comité National d'Action Social (CNAS) :

Monsieur Daniel FORESTIER se propose comme délégué des élus et Madame Véronique DOUARRE comme déléguée du personnel.

Le Conseil Municipal unanime désigne donc Daniel FORESTIER comme délégué des élus et Véronique DOUARRE comme déléguée du personnel.

N° 10 : Référents forestiers

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de désigner un référent forestier titulaire et un suppléant chargé notamment du suivi des voiries lors des chantiers d'exploitation des bois.

Le Conseil Municipal unanime désigne :

Délégué Titulaire : Monsieur FOURNIER Laurent

Déléguée suppléante : Madame FONLUPT Evelyne

N° 11 : Participation 2026 à la Mission Locale

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la Mission Locale du Livradois-Foréz lui a adressé un courrier de demande de participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal unanime décide de participer à hauteur de 1,25 € par habitant x 564 habitants soit 705 €.

N° 12 : Adhésion CLIC 2026

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de renouvellement d'adhésion au CLIC pour l'année 2026. Montant de l'adhésion 50 €.

Le Conseil Municipal unanime renouvelle son adhésion au CLIC pour l'année 2026.

N° 13 : Compétence du maire relative à l'acceptation des indemnités de sinistres

Monsieur le Maire expose que l'article L2122-22 du CGCT donne au conseil Municipal la possibilité de lui déléguer pour son mandat certaines attributions de cette assemblée. Il l'invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime :

- Vu l'article L 2122-22 6° du CGCT,
- Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le Maire certaines délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT.

Décide que Monsieur le Maire est chargé, par délégation du Conseil municipal prise en application de l'article L 2122-22 6° du CGCT et pour la durée de son mandat, d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.



N° 14 : Constitution des commissions communales

A l'unanimité les membres des commissions communales ont été élus comme suit :

▫ Commission des finances :

FORESTIER Daniel, DUMONT Anne-Charlène, TARRIT Christiane, POUTIGNAT Maryse, BOUCHE Antoine

▫ Commission personnel :

FORESTIER Daniel, REINHART Thierry, TARRIT Christiane, POUTIGNAT Maryse, ROYON Nathalie

▫ Commission Voiries communales :

REINHART Thierry, MERLE Olivier, POUTIGNAT Maryse, TERME Christine, GIRARD Lucas

▫ Commission Urbanisme :

REINHART Thierry, COLLIN Fabien, BERMOND Théo

▫ Commission Bâtiments :

REINHART Thierry, MERLE Olivier, COLLIN Fabien, GIRARD Lucas

▫ Commission Eau-Assainissement :

FOURNIER Laurent, COLLIN Fabien, BOUCHE Antoine, BERMOND Théo, GIRARD Lucas

▫ Commission environnement, propreté, fleurissement

FONLUPT Evelyne, COLOMBAI Claire, TERME Christine

▫ Commission Communication, information :

DUMONT Anne-Charlène, TARRIT Christiane, COLOMBAI Claire, ROYON Nathalie

▫ Commission Appel d'Offres :

Président : FORESTIER Daniel

Titulaires : REINHART Thierry, FONLUPT Evelyne, COLLIN Fabien

Suppléants : POUTIGNAT Maryse, FOURNIER Laurent, BERMOND Théo

Divers :

- Réunion commission voirie le 10/04 à 14h
- Réunion de la commission finances le 17/4 à 14h
- Prochain conseil le 24/4 à 20h
- Rencontre à prévoir avec ONF pour budget 2026
- Enquête INSEE du 04/05 au 30/05/2026 sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Le Maire, Daniel FORESTIER



Le secrétaire